



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati, ministre de la Culture

Lancement de l'année Pierre Boulez

Paris, ministère de la Culture

Lundi 6 janvier 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le commissaire général de l'Année Boulez, cher Laurent BAYLE,

Monsieur le directeur général de la Philharmonie de Paris, cher Olivier MANTEI,

Madame la Directrice du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, chère Emilie DELORME,

Monsieur le directeur général de la création artistique, cher Christopher MILES,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Cette année, Pierre Boulez aurait eu cent ans.

Compositeur et théoricien de la musique, mais aussi instrumentiste et chef d'orchestre, Pierre Boulez appartient, à jamais, au panthéon de l'art mondial.

Au cours d'une vie toute entière consacrée à la musique, il a su bouleverser les codes de son temps, inventer tout en bâtissant des institutions emblématiques. Elles lui ont survécu, ce qui montre la force de ses projets, et continuent de servir la création et la culture.

Parce que Pierre Boulez était un géant et que son œuvre fait honneur à la France et rayonne à travers le monde, j'ai l'honneur de déclarer l'année 2025 l'année Boulez.

Je tiens à remercier en tout premier lieu Laurent BAYLE, à qui j'ai confié le soin de concevoir un programme à la hauteur de ce que fut Boulez.

Je sais le travail que vous avez mené afin d'associer de nombreux partenaires, en France et dans le monde. Vous avez imaginé et même engagé une série de concerts, de spectacles, de colloques, de publication

ou d'expositions qui vont faire de cette année Boulez une grande année de culture et de musique.

Et je sais aussi que vous menez votre action avec un double objectif : non seulement mieux faire connaître l'œuvre de Pierre Boulez, mais valoriser aussi son héritage le plus contemporain, celui qui se perçoit dans le travail des nouvelles générations de créateurs.

Car Pierre Boulez fut un modèle.

Son combat pour la création et l'innovation a permis la naissance de structures qui ont assis son inventivité : l'IRCAM – Centre Pompidou, l'Ensemble intercontemporain ou encore la Cité de la musique – Philharmonie de Paris. Des réussites à tous égards.

Sa pensée et son engagement ont profondément transformé le monde de la création musicale française et internationale. C'est pour cela que la trace de sa créativité est de longue durée.

Mais, l'Année Boulez s'appuie sur le passé mais ne s'y arrête pas. Elle a aussi pour fonction de célébrer également la vitalité de la création musicale contemporaine et l'émergence de nouvelles écritures.

À ce titre, 19 compositrices et compositeurs internationaux recevront une commande spéciale, celle de créer des œuvres nouvelles tout au long de l'année 2025.

Ces commandes attestent de l'engagement du ministère en faveur de la création musicale. Face aux défis que rencontre le champ de la musique contemporaine, il nous faut encourager les partenariats et stimuler des réflexions communes.

C'est ce que nous faisons en accélérant la mise en réseaux de créateurs et de diffuseurs, à travers des rencontres professionnelles annuelles comme « Méridien ».

C'est aussi le cas quand le ministère accompagne le réseau des 8 centres nationaux de création musicale dans leur développement, afin qu'ils puissent jouer leur rôle d'animateurs de réseaux régionaux.

Cette année marquera aussi des évolutions du soutien du ministère de la Culture à la création musicale, pour accompagner au mieux les artistes stimuler les dynamiques émergentes dans le secteur.

Encore une fois, en ce début d'année Boulez, souvenons-nous que l'avant-garde doit toujours être notre boussole. Je souhaite donc que la place de l'Ensemble intercontemporain soit confortée au sein de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris. J'ai confié à Olivier Mantei, directeur général de la Philharmonie, une mission de préfiguration pour travailler en lien avec l'Ensemble intercontemporain à son intégration au sein de la Philharmonie. Je veux saluer Emma Lavigne, sa présidente, Pierre Bleuse, son directeur musical et bien évidemment les musiciennes et les musiciens et toute l'équipe administrative de l'Ensemble.

Cette année Boulez, que j'ai le plaisir d'ouvrir, ne fait que débiter. Elle doit s'inscrire dans le temps long et ainsi aider à pérenniser un patrimoine musical unique. J'espère que cette célébration accompagnera l'évolution constante de la création musicale pour toucher tous les publics.

Pierre Boulez a ouvert bien des chemins et il ne tient qu'à vous, il ne tient qu'à nous, de les poursuivre ou d'en ouvrir d'autres.

Je vous remercie et je donne maintenant la parole à Laurent BAYLE.